



FRANCE

L'alerte des apprentis sur les situations de précarité

SOCIAL

L'Association nationale des apprentis de France soumet 24 propositions aux candidats à l'Elysée.

Alain Ruello

[@AlainRuello](#)

L'apprentissage a le vent en poupe, en témoignent les 720.000 contrats en 2021, à telle enseigne que les candidats à la présidentielle se sentent obligés d'y consacrer du temps de campagne. Après ceux de Valérie Pécresse puis d'Emmanuel Macron, les représentants de Yannick Jadot passeront leur oral lundi devant les directeurs de centre de formation (CFA).

En leur soumettant 24 propositions, l'Anaf, l'Association nationale des apprentis de France, les interpelle aussi, quitte à mettre la lumière sur l'envers du décor : les difficultés financières d'une partie des alternants. « *Cela fait deux ans que nous alertons le gouvernement, tout le monde est au courant, mais cela ne bouge pas d'un iota* », déplore son président, Aurélien Cadiou. Faute d'avoir encore pu lancer une enquête, mesurer l'ampleur du problème n'est pas possible. L'association se base donc, pour l'instant, sur les retours du terrain et des consultations en ligne. Comme elle est de plus en plus connue, de plus en plus de jeunes la contactent pour faire remonter leurs difficultés. Sont principalement concernés des mineurs ou juste majeurs, très dépendants de leur situation familiale.

Dompage collatéral de la réforme de 2018, la plupart des régions ont supprimé les fonds sociaux pour apprentis, qui permettaient notamment de soutenir les ruptures de parcours. L'Anaf propose d'en mettre un en place urgemment. De même qu'elle appelle à une nouvelle grille des salaires, a minima pour les plus bas (27 % du SMIC pour un mineur en 1^e année). Ou encore à un barème établi sur le nombre d'heures travaillées et non le salaire concernant la prime d'activité pour en généraliser l'accès.

Hébergement et repas

Plus spécifiquement, le problème vient aussi des aides à l'hébergement ou à la restauration. L'argent ne manque pas mais les CFA, qui le reçoivent des opérateurs de compétences Opco, ne peuvent le verser que s'ils disposent d'un internat ou d'un restaurant collectif. Même circuit pour l'achat du premier équipement, les centres de formation n'ayant pas toujours le temps pour cela.

Pour corriger le tir, l'Anaf propose que les aides soient revalorisées et versées directement aux apprentis en fonction de critères à définir. Celle liée au permis de conduire ne répond pas aux besoins des mineurs. Il faut la transformer en aide à la mobilité, permettant l'achat d'un vélo ou de titres de transport, plaide l'association.

Pour Aurélien Cadiou, le pire concerne les jeunes employés dans la fonction publique qui est dépourvue d'Opco. « *Ils ne touchent donc rien alors qu'un élève de la même classe qui travaille dans le privé peut en bénéficier* », pointe-t-il.

Autre revendication : tout alternant doit pouvoir aller au bout de sa formation, pour éviter notamment que les jeunes migrants, une fois majeurs, soient reconduits à la frontière. La situation en Outre-mer nécessite une réponse particulière, ajoute l'Anaf.

« *Les apprentis ont un contrat de travail et un salaire. On ne peut pas parler de modèle précaire* », a réagi le ministère du Travail qui se dit prêt à étudier les situations particulières que l'Anaf remontrait. ■